

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
**MINISTERE DES FINANCES  
ET DU BUDGET**  
-----

**Unité de Coordination et de Gestion du  
Projet de Cadastre et Sécurisation Foncière**

=====  
**(UCG/PROCASEF/P172422)**

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ (5 ) RESPONSABLES  
DES UNITES REGIONALES DE MISE EN ŒUVRE (URM)**

**Août 2021**

## 1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

Le Gouvernement de la République du Sénégal a sollicité et obtenu un financement de l'IDA, pour un montant en USD Dollars de 80 millions pour mettre en œuvre le Projet Cadastre et Sécurisation Foncière (PROCASEF) pour une durée de 5 ans (2021-2026). Ce Projet est sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget (MFB).

Les objectifs de développement de ce Projet sont : (i) de renforcer la capacité du Gouvernement pour la mise en œuvre d'un cadastre à l'échelle nationale, et (ii) d'améliorer la sécurisation foncière dans des zones sélectionnées.

Ces objectifs rejoignent ainsi ceux du PSE qui envisage un ensemble d'actions prioritaires entre 2019 et 2023. « Il s'agit de : i) la transformation graduelle des droits d'occupation actuels des ruraux en droits réels, ce qui permettra un certain niveau de transférabilité contrôlée du foncier, tenant compte de la nécessité de protéger les zones pastorales, halieutiques et forestières ; ii) l'investissement dans les instruments de gestion foncière par les services domaniaux, (iii) la recherche du juste équilibre entre la gestion des collectivités territoriales et la supervision des transactions foncières par l'État central ; (iv) la poursuite de la rationalisation de l'inscription au registre foncier urbain ».

Le projet développera et mettra en œuvre des solutions inclusives et durables, qui permettront d'arriver à ces objectifs à travers les principales activités regroupées autour des composantes ci-dessous :

- Composante 1 : renforcer les institutions foncières et investir dans les infrastructures géospatiales ;
- Composante 2 : Appuyer les communes soutenues par le PROCASEF pour enregistrer systématiquement les droits foncières ;
- Composante 3 : Promouvoir le dialogue à long terme, développer la formation et l'innovation dans le secteur foncier ;
- Composante 4 — Coordination, suivi, et gestion des connaissances du programme ;
- Composante 5 — Composante de réponse d'urgence (CERC).

Le PROCASEF est ancré au Ministère des Finances et du Budget (MFB) et est rattaché au Secrétaire général du MFB. Compte tenu de la portée et la nature multisectorielles des activités foncières, d'autres ministères et organismes gouvernementaux au niveau local, régional et national, ainsi que des maires, des ONG et des OSC, des organisations du secteur privé de même que des notaires et cabinets d'arpenteurs-géomètres seront également impliqués dans la mise en œuvre.

Le Projet interviendra dans 136 Communes réparties dans les 14 régions du Sénégal. La Zone d'intervention du Projet est structurée autour de 5 grappes :

- Grappe du Grand Dakar
- Grappe du Gand Bassin Arachidier
- Grappe Vallée du Fleuve Sénégal et Ferlo
- Grappe Casamance Naturelle
- Grappe du Boundou

Chaque grappe abritera une Unité Régionale de Mise en œuvre du PROCASEF( antenne PROCASEF) avec une équipe opérationnelle sous la supervision du Responsable de l'URM

et de la coordination générale de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP).

L'UCGP chargée de mettre en œuvre les activités a été mise en place par le Ministère des Finances et du Budget. En perspective du démarrage effectif des activités de mise en œuvre, le PROCASEF envisage de recruter le chef d'antenne pour chaque antenne du PROCASEF, objet des présents Termes de Référence (TDR).

## **2 MISSIONS ET TACHES**

Sous l'autorité du Coordonnateur national et sous la supervision du Coordonnateur technique, le Responsable Régional de l'URM du PROCASEF assurera la responsabilité de l'exécution technique et de la supervision de la mise en œuvre des activités du projet relevant de son antenne.

Il est responsable de la performance globale des activités du PROCASEF dans le ressort de son URM.

Ses principales missions sont :

- Servir de premier point de contact pour les partenaires du PROCASEF dans la grappe ;
- Assurer un degré élevé de collaboration et de coopération entre l'équipe de l'antenne, les firmes, les Collectivités territoriales, les Autorités administratives, les bénéficiaires; à cette fin, il assurera le secrétariat du comité inter régional des parties prenantes;
- Développer un système de coordination et d'échanges avec les acteurs de la zone de l'antenne notamment le Comité de pilotage sur la gouvernance foncière et les Directives volontaires le CRAFT, du Comité Régional de suivi du PROCASEF ;
- Proposer, sur la base de la stratégie nationale déclinée par l'UCGP, une stratégie de suivi et de contrôle des opérations de sécurisation foncières au niveau de l'URM afin de s'assurer de la performance des firmes;
- Elaborer les différents rapports et notes périodiques relatives à leurs activités;
- Superviser la collecte des données et assurer la fiabilité et la complétude des données collectées ;
- Préparer et recevoir les missions de suivi/ supervision;
- Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités foncières au niveau de l'antenne;
- Superviser le suivi et l'évaluation des contrats de performances signés entre les communes et le PROCASEF dans le ressort de l'antenne ;
- Assurer l'application par les acteurs du Manuel d'Exécution technique du Projet et du Manuel des Procédures administratives et financières du PROCASEF;
- Coordonner la formation et la sensibilisation des acteurs sur la gestion du foncier au niveau de l'antenne.

## **3 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES**

### **3.1 Formation**

- Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire, Bac+5, en géographie, gouvernance locale, aménagement du territoire, droit foncier, gestion de projet ou tout autre diplôme équivalent ;

### 3.2 Expériences professionnelles

- Une expérience générale de cinq années (05) dans la conduite et la gestion d'équipes de terrains dans le domaine de la gestion du foncier, du développement local et de la gestion des ressources naturelles ;
- Avoir une expérience au moins de cinq années (05) dans la mise en œuvre de projets impliquant l'application du régime foncier du Sénégal ou d'un pays avec un régime similaire en Afrique de l'Ouest francophone ;
- Une expérience au moins de cinq années (05) dans la mise en place d'outils de sécurisation foncière, d'application de procédures d'affectation des terres impliquant la mise en œuvre d'un processus participatif avec les acteurs et bénéficiaires en milieu rural ;
- Avoir une compétence en planification de projet ou d'activités, contrôle de la qualité, communication et collaboration avec des autorités et services techniques au niveau local (régional, départemental et communal);
- Une expérience du processus de mise en œuvre du NICAD ;
- Une expérience des projets de développement financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement serait un plus ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique et des différents logiciels de Système d'Information Géographique (SIG) et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint, Outlook, etc );
- La connaissance des langues locales de la zone est un avantage.

#### 4 DUREE DU CONTRAT

Le contrat sera d'une durée d'un an renouvelable à chaque tranche d'une année pendant la durée du Projet, ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par avenant.

#### 5 VI-METHODE DE SELECTION

La méthode de sélection choisie est la sélection de consultants individuels par mise en concurrence ouverte, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édité par la Banque Mondiale en juillet 2016, modifié en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.

#### 6 VII-SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés remplissant les conditions décrites dans les termes de référence peuvent soumettre leurs candidatures au poste proposé par courriel à l'adresse ([procasf.mfb@gmail](mailto:procasf.mfb@gmail.com)) ;

Les dossiers de candidatures doivent être en un seul dossier et comprennent :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae (C.V) actualisé.